



Lundi 4 mai 2020

## - courrier n°2 – Reprise progressive de l'école

Chers parents,

Pour apporter plus de précisions à la réouverture de l'école voici quelques informations complémentaires.

Ces informations sont importantes. Nous vous demandons de prendre le temps de les lire. La mise en oeuvre de notre organisation devra, avant tout, respecter les règles sanitaires, imposées par le protocole sanitaire (guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires) édité par le Ministère de l'Education Nationale, et reçu dans les établissements dimanche 3 mai.

Les décisions prises l'ont été au regard du strict respect des règles sanitaires et des recommandations du Conseil Scientifique.

Nous accueillons des élèves âgés de 3 à 11 ans. Vous comprendrez aisément qu'ils n'ont pas la même autonomie ni les mêmes capacités à respecter les gestes barrières pour leur protection et celles des autres.

Vous devez bien vous douter aussi qu'il ne s'agira pas de temps de classe ordinaire. Les enseignants ne pourront pas faire classe comme avant. Ils accompagneront les élèves présents, sans interaction physique ni partage de matériel. Il y aura de nombreuses contraintes pour les enfants comme pour les adultes afin de garantir le respect des règles sanitaires.

Les règles de distanciation sociale seront drastiques (et sont-elles applicables et réalisables par les jeunes enfants ?).

-L'enseignant ne pourra approcher ses élèves à moins d'un mètre, les enfants également devront conserver une distance d'un mètre entre eux y compris pendant les temps de récréation.

- 15 élèves maximum par classe en élémentaire et 10 élèves maximum par classe en maternelle.

- Les groupes viendront par alternance. Ceci sera en fonction du nombre d'élèves à accueillir et de nos capacités d'accueil dans les classes.

- Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement ni lors de l'arrivée ni à la sortie des classes (pas même dans la cour de récréation).

- Les enfants devront se laver les mains dès leur arrivée et très souvent dans la journée (avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes, après avoir éternué, après s'être mouché...), ils le feront aussi avant la sortie des classes.

- Le passage aux toilettes se fera par très petits groupes pour le respect de la distanciation.

-Les enfants de maternelle devront porter des tenues afin qu'ils soient autonomes.

- Les élèves auront leur bureau (avec des espaces d'un mètre minimum entre chaque) et ne pourront pas changer de place au cours de la journée. Les déplacements seront très réduits.

- Aucun échange ou prêt de matériel sera possible. L'enfant devra venir à l'école avec son propre matériel (crayons, fichiers...) Des précisions seront données par chaque enseignant via les boîtes mails des classes. Chaque enfant devra venir avec son paquet de mouchoirs.

- Le partage de matériel sera interdit. L'ensemble des matériels de manipulation, des jeux de société, du matériel informatique, et la majeure partie du matériel utilisé par les élèves de maternelle sera prohibé. L'accès aux bibliothèques des classes et de l'école ne sera pas possible.

- Les récréations se feront de façon échelonnée (classe par classe) et là encore sans interaction, ni jeux de ballon, ni trottinette/ vélo, ni structure (en maternelle).

- Les horaires seront probablement réaménagés pour que les différents groupes ne se croisent pas et en fonction de l'organisation de la pause méridienne. Nous avons commencé à réfléchir aux arrivées et aux départs de l'école, qui ne devront pas provoquer de regroupements de parents devant l'école.

L'équipe enseignante restera maître de l'organisation des groupes en fonction du nombre d'enfants au retour progressif à l'école. Nous allons devoir respecter certaines règles pour pouvoir constituer les groupes. Seront accueillis en priorité, et tous les jours si besoin : les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise (personnels soignants, des services sociaux, des forces de l'ordre, de la Poste, des écoles) dans la mesure où le conjoint ne peut garder les enfants.

Les enfants dont les parents ne font pas partie des catégories ci-dessus pourront être accueillis en fonction des places qui restent.

Le déconfinement, annoncé pour le 11 mai, est un processus qui va prendre du temps avant d'aboutir à un retour à la normale. Il va falloir apprendre à vivre avec le virus encore en circulation et en respectant les gestes barrières. Cela concerne aussi l'école.

Les enseignants se réuniront **le lundi 11 mai** toute la journée afin de permettre l'organisation matérielle. Notre organisation finale dépendra donc fortement du nombre d'élèves qu'il faudra accueillir. ( Les enfants viendront à partir du 12 mai.)

Egalement, lors de la rencontre de ce matin, en mairie, en présence des élus, des directeurs des écoles, des associations de parents, d'Espace'yon et de l'OGEC, il a été décidé qu'une restauration scolaire sera possible mais les parents sont fortement encouragés à récupérer leur enfant le midi.

Pour le périscolaire (matin et soir), afin de respecter le protocole, il sera réservé aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (personnels soignants, des services sociaux, des forces de l'ordre, de la Poste, des écoles).

Malgré les règles dictées, vous devez comprendre, en tant que parents, que la distanciation sociale est difficile à tenir. Vous, parents, êtes responsables de votre choix aussi.

Au regard des éléments ci-dessus, si des parents souhaitent se rétracter par rapport au sondage effectué la semaine dernière (ne plus vouloir mettre leur enfant à l'école), c'est possible, en envoyant un mail à l'école dès que possible.

Nous pourrions ainsi nous organiser et vous communiquer le planning de vos enfants au plus vite.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension. Sachez que nous sommes tous mobilisés (équipe éducative, OGEC, APEL) pour pouvoir ouvrir l'école dans les meilleures conditions possibles.

Cordialement

Thierry BAZUREAU

Chef d'établissement